



**Robert Dion**  
Un hommage émouvant au disparu  
Page A4



**Distinction**  
Mandela devient citoyen d'honneur du pays  
Page A8

# La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE • cyberpresse.ca

SHERBROOKE / MARDI 20 NOVEMBRE 2001 / 92<sup>e</sup> ANNÉE / NO 232

65¢ plus taxes, (Florida 1.75\$)

## Vols audacieux... et coûteux

Luc Larochelle  
llarochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les municipalités sont victimes de vols audacieux qui serviraient à outiller les serres de trafiquants de drogue: de puissantes lampes éclairant les parcs et terrains de jeux de la région sherbrookoise ont été dérobées.

Le parc Central de Rock Forest a été dépouillé de 37 des 44 lampes au mercure de 1000 watts, valant chacune plus de 800 \$, qui éclairent le terrain de

balle. Les auteurs du délit ont grimpé sur une quinzaine de mètres jusqu'au sommet des poteaux pour les décrocher.

Une opération similaire a été tentée dans le parc Sangster, à Sherbrooke, mais a avorté. La Ville de Sherbrooke, qui a été victime de tels larcins au cours des dernières années, a resserré sa surveillance et tente de prendre les malfaiteurs en défaut.

«Ceux qui se donnent la peine de monter dans les poteaux et repartent avec une telle quantité de lampes n'ont certainement pas besoin d'autant de

matériel pour éclairer leur cour de maison», a commenté avec une pointe d'ironie hier le directeur des Travaux publics de la Ville de Rock Forest, Gaston Rouleau.

L'an dernier, c'est une partie du système d'éclairage de la Base plein air de Rock Forest qui a disparu et les lampes se seraient, croit-on, retrouvées dans une serre à la solde de trafiquants de drogue.

«Sans spéculer sur ce cas particulier, on peut cependant dire que l'équipement disparu correspond à celui que nos policiers trouvent lors de saisies dans les serres de production de mari-

juana. Il s'agit de matériel coûteux et plutôt rare, qui n'est pas en vente à tous les coins de rues», confirme Serge Dubord, le responsable des affaires publiques pour la Sûreté du Québec en Estrie.

Les méfaits constatés dans la région de Sherbrooke ne seraient pas répandus sur tout le territoire de l'Estrie.

«Les seuls vols du genre rapportés dans nos postes locaux remontent à quelques années et avaient été commis dans la région de Brome-Missisquoi», précise M. Dubord.

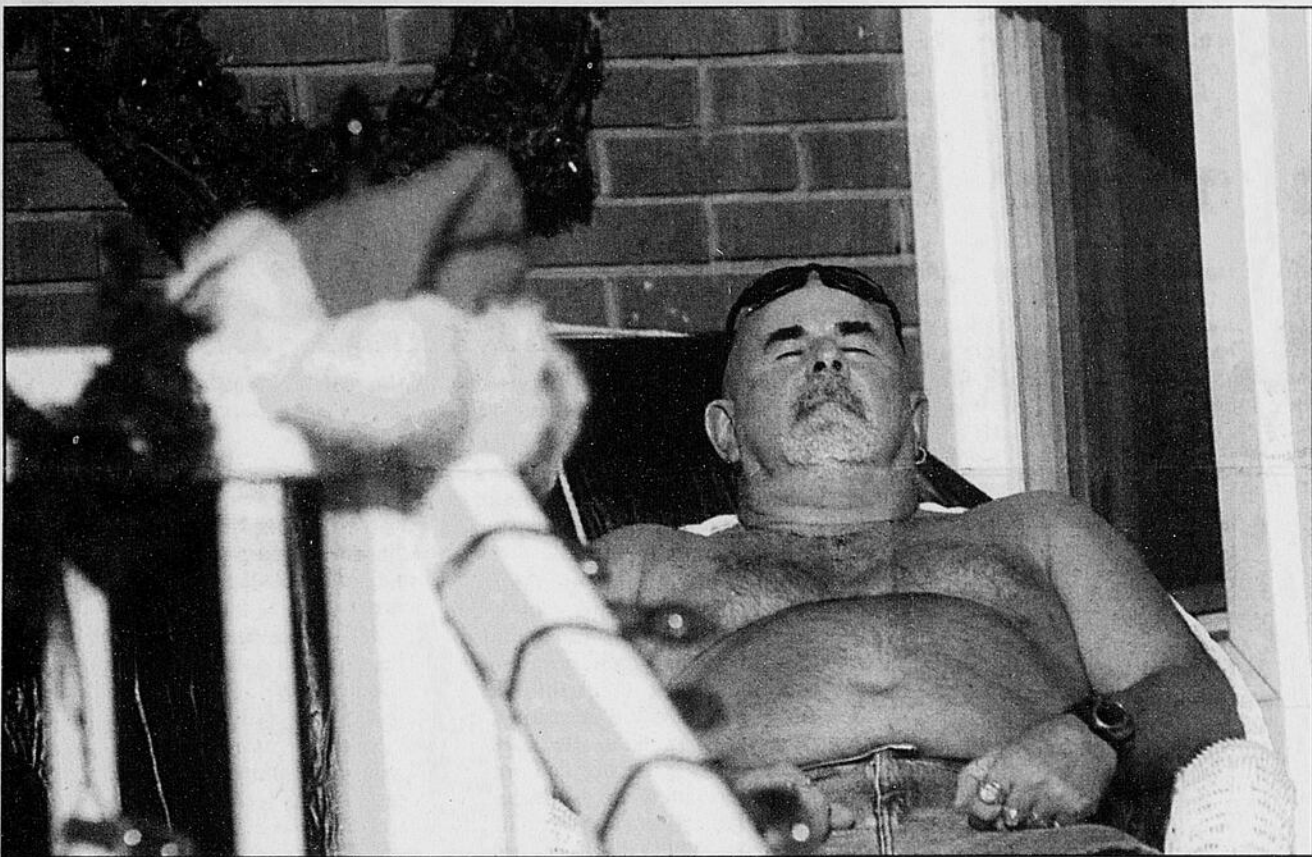
Au Service de police de la région sherbrookoise (SPRS), un dossier d'en-

quête est ouvert mais les policiers disposent de bien peu d'information pour remonter jusqu'aux auteurs du délit.

«La plainte est consignée comme n'importe quel autre vol. Mais le dossier est en veilleuse puisque nous n'avons pas de point de départ à l'enquête. Par contre, si nos patrouilleurs interceptaient un véhicule transportant de telles lampes, c'est clair que ces informations seraient mises en relation avec les vols perpétrés» a pour sa part fait savoir le porte-parole de la police municipale, Marc Bérubé.

COMMENT PRÉVENIR? (A3)

### UN MOMENT DE RÉPIT



Est-ce le père Noël qui a profité, hier, des chauds rayons du soleil pour se reposer en prévision des prochaines semaines qui seront fort chargées? Non... Il s'agit de Christian Bélisle, un retraité depuis cinq ans du Centre hospitalier Youville, à Sherbrooke, bien installé à l'intersection de la 4<sup>e</sup> Avenue et de la rue Lafontaine, qui prend la vie du bon côté...

## Grève écartée dans les écoles de l'Estrie

André Larochelle et PC  
SHERBROOKE

Alors que le gouvernement Landry se dirige vers un affrontement majeur avec les enseignants, tout indique que le mouvement de grève illégale amorcé hier à Montréal ne s'étendra pas aux écoles de l'Estrie.

«Le recours à la grève ne fait pas partie du plan d'action national à l'heure actuelle», a déclaré hier la présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, Manon Bernard, à son retour du conseil fédéral de la FSE-CSQ, tenu à Québec au cours des trois derniers jours.

Après un blitz de négociations avec le gouvernement sur l'équité salariale, les délégués syndicaux ont rejeté hier matin une proposition du gouvernement du revers de la main. «Elle était irrecevable», a déclaré Mme Bernard.

590 millions \$ par année

Les syndicats ont refusé l'offre de 118 millions \$ destinée à hausser à nouveau les échelles salariales des enseignants de 2003 à 2007 inclusive. À cette somme s'ajoutent 60 millions \$ visant à combler l'écart entre leur rémunération et celle des professionnels du gouvernement.

Les demandes des enseignants se chiffrent à quelque 590 millions \$ par année, selon les négociateurs gouvernementaux. «Aucune solution ne ressort des pourparlers que nous avons eus», a déclaré la présidente de la CSQ, Monique Richard.

Pour accentuer la pression, la centrale syndicale propose donc à ses 82 000 syndiqués du primaire et du secondaire d'arrêter tout développement de la réforme scolaire à la grandeur de la province.

Elle suggère aussi de boycotter tous les comités, toutes les rencontres hors de leur horaire d'enseignement de même que les activités bénévoles autres qu'humanitaires. «Nous participerons aux Paniers de Noël», a assuré Manon Bernard. La supervision des stagiaires ne serait pas non plus menacée.

Enfin, le nouveau plan d'action comprend le refus de participer aux activités parascolaires des écoliers au retour en classe après les Fêtes.

Avant d'être mis en application, tout nouveau moyen de pression doit être entériné lors d'une assemblée générale du SEE. Elle est prévue le mercredi 28 novembre.

#### Nouvelle étude

De son côté, Québec propose d'évaluer plus précisément le temps de présence à l'école et le temps de travail proprement dit des enseignants. Les syndicats évaluent la semaine de travail d'un enseignant à 40 heures et demandent à être rémunérés en conséquence.



Manon Bernard



Pauline Marois

«Il y a un différend. Mais avant de conclure qu'on n'a pas les moyens (de payer), on devrait s'entendre sur les résultats de cette étude et sur ce que ça pourrait signifier concrètement pour le monde enseignant», a déclaré la ministre des Finances, Pauline Marois, dans un appel à la concertation lancé de Candiac.

Québec estime à 35 heures le travail hebdomadaire des enseignants. Mais, à cause d'ententes «particulières» conclues par les commissions scolaires, les enseignants du secondaire seraient nombreux à ne faire que 20 heures d'enseignement par semaine, alors que leur convention collective impose 27 heures.

Les négociations actuelles visent, entre autres choses, à récupérer les sept heures non travaillées. Tout redressement salarial devrait donc se traduire par «plus de services directs aux élèves», soutient-on.

Par exemple, aux États-Unis, les élèves du secondaire ont 964 heures de cours par année, contre 615 au Québec.

«L'objectif, c'est de ramener les enseignants à l'école», a précisé un négociateur gouvernemental lors d'une séance d'information donnée au Conseil du trésor, hier.

## Québec reçoit un appui inattendu sur les impôts

Isabelle Ducas (PC)  
OTTAWA

Le Québec a obtenu l'appui étonnant de l'Alliance canadienne dans ses demandes pour le rapatriement de points d'impôt, hier, à la Chambre des communes.

«Tous les partis politiques au Québec s'entendent pour demander au gouvernement fédéral un transfert de points d'impôt pour financer pleinement les programmes dans ses champs de compétence, a souligné le député allianciste Grant Hill, lors de la période de questions. Le premier ministre et son ministre des Finances vont-ils, pour une fois, écouter les vœux de leur propre province et considérer sérieusement la question du transfert des points d'impôt?»

Le ministre des Finances, Paul Martin, a répondu que le transfert de points d'impôt pénaliserait le Québec au bénéfice des provinces les plus riches.

Le Parti québécois ainsi que le Parti libéral du Québec veulent que le gou-

vernement fédéral remette à la province un plus grande part des impôts payés par les Québécois.

Cependant, le chef du PLO, Jean Charest, s'oppose à l'idée avancée par les péquistes de tenir un référendum à ce sujet. Il souhaite plutôt voir le Québec s'allier avec d'autres provinces pour faire pression sur Ottawa.

M. Charest demande également un renforcement de la péréquation, parallèlement au transfert de points d'impôt, a souligné le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui ne se disait pas complètement fermé à l'idée d'un débat à ce sujet.

«Je n'ai pas de problème de principe avec ce que M. Charest propose», a-t-il commenté à sa sortie des Communes, soulignant que, sans augmentation de la péréquation, le transfert de points d'impôt ne serait pas favorable au Québec.

Si le premier ministre du Québec, Bernard Landry, ne parle pas d'une augmentation de la péréquation, c'est parce qu'il ne veut pas montrer que le Québec gagne à être dans la fédéra-

tion», a affirmé M. Dion.

«Mais ces choses-là peuvent se faire notamment par des baisses d'impôt, a-t-il ajouté. Si le fédéral baisse ses impôts, les provinces peuvent augmenter les leurs. Ça revient au même qu'un transfert.»



Stockwell Day

#### «Chicane inutile»

Pour Stockwell Day, cet épisode démontre une fois de plus que «le fédéral veut partir une chicane inutile avec le Québec», a-t-il dit.

«Le Québec dit qu'il pourrait tenir un référendum sur les points d'impôt, rappelle M. Day. C'est leur demande, ça n'affecte personne d'autre dans le pays. Mais le premier ministre (Jean Chrétien) dit que même s'ils le veulent, si leurs citoyens le veulent, même si ça ne touche aucune autre province, on ne les laissera pas l'avoir. Ce n'est pas un traitement approprié pour une province.»

M. Day a rappelé que son parti, qui n'a aucun député au Québec, se préoccupe de la question des points d'impôt depuis longtemps et que d'autres provinces souhaitent obtenir une plus grande part des impôts de leurs contribuables.

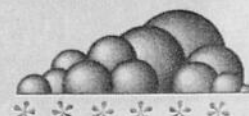
Le Bloc québécois n'a pas soulevé la question aux Communes, mais déposera bientôt un mémoire à Québec à ce sujet devant la Commission Séguin sur le déséquilibre fiscal.

### Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



#### Météo

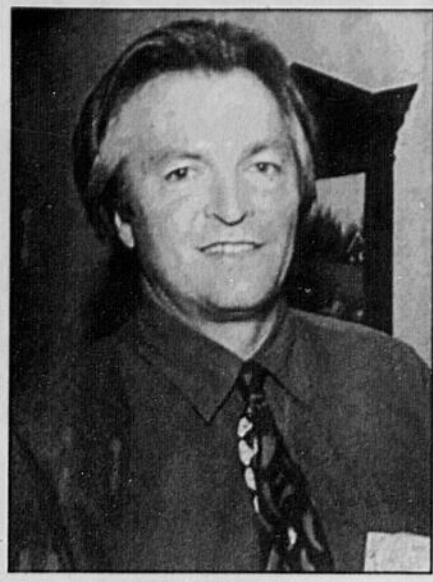


Refroid. et neige Max. 8 Min.: -5  
Lever du soleil: 6h52 Couché: 16h11

#### Index

Ann. classées.....	D4	Loteries.....	A4
Arts.....	D1	Météo.....	D5
Chèques nous.....	B1	Mots croisés.....	D4
Décès.....	D6	Opinions.....	A6
Économie.....	B3	Sports.....	C1
Éphémérides.....	D6	Vézina.....	C7
Horoscope.....	D5		

À LIRE DEMAIN



Alain Larouche

# Le bilan de la dernière saison touristique

Jean-François Cadieux  
jcadieux@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

«Faisons attention à notre jeunesse. Célébrons ensemble la Journée internationale des enfants!»

Le journaliste bien connu Jean Arel, de CHLT-630, parrain de la Journée internationale pour Sherbrooke, lance une invitation spéciale aujourd'hui à tous les parents de la région. Il les invite à avoir une pensée pour leur progéniture, à faire un petit geste simple pour leur faire plaisir.

«Mardi (aujourd'hui) est une journée des surprises. Pourquoi ne pas décorer la chaise de votre enfant pour le souper. Pourquoi ne pas lancer le ballon de football à quelques jours de la coupe Grey. Pourquoi ne pas aller au

cinéma, voir Harry Potter... Pourquoi ne pas les surprendre? Les émerveiller?» suggère M. Arel.

D'ailleurs, toute la journée sous le thème «Viser juste, choisir l'enfance!» différents médias de Sherbrooke offriront une place spéciale de leur programmation pour souligner la Journée internationale des enfants.

La Tribune est de la partie en publiant dans ses pages d'aujourd'hui une liste de besoins à combler par des bénévoles, dans différents groupes communautaires ou écoles de Sherbrooke, qui veulent donner du temps aux enfants d'ici.

«Ce qu'on vous propose, c'est une journée de fête aussi importante et qui se veut moins commerciale que Noël, Pâques ou l'Halloween ou le jour de votre anniversaire», lance le parrain sherbrookoïse de la journée qui est également père de famille.

«Je me considère chanceux d'avoir enrichi mon existence en partageant la jeunesse de mon fils Pierre-André qui a maintenant 23 ans et qui termine ses études à l'Université Bishop cette année. J'ai fait l'effort de connaître ses goûts musicaux et d'assister à des spectacles rock avec lui», souligne le journaliste.

«De plus, maintes fois, j'ai accepté d'être gérant de ses clubs de hockey en plus d'avoir voyagé à Cornwall pour aller le voir jouer. Nous sommes heureux, ma femme et moi, de l'avoir impliqué entièrement dans la famille», poursuit-il.

Des besoins à combler

La Journée internationale de l'enfant est née en 1993 d'un décret du gouvernement fédéral, qui a choisi le 20 novembre en raison de sa coïncidence avec deux événements historiques,

## Beaucoup de besoins à combler

**ÉCOLE DE LA SAINTE-FAMILLE:** gestion de la bibliothèque (5 h/semaine); transport des élèves aux sorties éducatives (1/2 à 1 journée) aide à la lecture (jusqu'à 20 h/mois); accompagnement des élèves lors de sortie (ponctuel, 4 à 6 h/chaque fois); participation aux fêtes Halloween, Noël et St-Valentin; vaccination en décembre et janvier (journées de présences); inscription: 822-5694.

**BASEBALL SHERBROOKE:** trésorier: gestion financière (2 à 4 h/semaine, période janvier, juillet); entraîneur, assistant-gérant d'équipe (6 à 12 h/semaine); responsable des équipements (8 à 16 h/mois, pendant 5 mois); secrétaire: préparation des ordres du jour, procès verbaux (4 à 8 h/mois); aide pour événements, tournois et séries (8 à 24 h, 1 fois); aide de bureau pour projets spéciaux; inscription: 823-6598.

**ÉCOLE PRIMAIRE DU BOISJOLI:** membres du comité de participation des parents (4 h/mois); membres de la corporation (au besoin); membre de la fondation (3 h/mois); aide à la bibliothèque (3 h/semaine); inscription: 823-6598.

**FAMILLE PLUS:** préparation de repas (4 h/semaine); aide aux éducatrices (4 h/mois); aide au secrétariat (3 h/semaine); aides aux tâches ménagères (3 h/semaine); inscription: 823-6598.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR SHERBROOKE INC.:** surveillance et 2 personnes-ressources en informatique (3 h/semaine); animation pour activités auprès des familles (3 h/semaine); aide lors d'événements spéciaux (ponctuel, 6 h/semaine); inscription: 821-5601.

**SERVICE DIOCÉSAIN A LA FAMILLE:** hébergement et transport lors des Journées mondiales de la jeunesse (ponctuel); inscription: 563-9934 poste 117.

**LIGUE POUR L'ENFANCE:** soutenir l'intervention auprès des familles (3 h/semaine); gardienne pour les 2-4 ans, les lundis après-midi (3 h/semaine); soutien technique pour destruction de documents (ponctuel); inscription: 823-6598.

**L'ESCALE DE L'ESTRIE:** présence auprès des enfants (3 h/semaine); inscription: 569-3611.

**NAISSANCE-RENAISSANCE ES-**

**TRIE:** amuser des enfants de moins de 24 mois (3 h/semaine); aide à la réception (15 h/mois); atelier de 3 heures sur la périnatalité ou l'expérience parentale (2 fois/année); recherche de mentors (au besoin); pères intéressés à s'investir comme bénévoles dans les services aux pères (3 h/mois et au besoin); inscription: 569-3119.

**CARREFOUR DES CUISINES COLLECTIVES DE SHERBROOKE:** gardiennes d'enfants, éducatrices (14 h/mois); inscription: Anick Couture, 820-1231.

**RÉSEAU D'APUI AUX FAMILLES MONOPARENTALES (RAMÉ):** travaux d'entretien, réparation d'automobiles (selon les demandes des membres de l'organisme); parrainage de familles (3 h/semaine); organisation d'activités familiales et sociales (5 h/mois); distribution de dépliants et journaux (3 h/semaine); inscription: 823-6598.

**LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE SHERBROOKE:** réaliser des activités de toutes sortes avec un enfant (3 h/semaine); inscription: 822-3243.

**CLUB DE SOCCER LES VERTS DE SHERBROOKE:** entraîneurs d'une équipe de soccer (1 à 1h30, avril à mi-mai, 3 à 6h, mi-mai à fin-août); programme initiation-soccer pour les 6 ans (1h30/semaine, mai à août); programme découverte-soccer pour les 5 ans (1h30/semaine, mai à août); inscription: André Cabana, 566-4484.

**COMITÉ RÉCRÉATIF DU QUARTIER EST DE SHERBROOKE:** membre du conseil d'administration (3 h/mois); inscription: 821-5791.

**ÉCOLE DU COEUR-IMMACULÉ:** réparation de livres (3 h/semaine); inscription: classement de livres à la bibliothèque (3 h/semaine); lecture de contes dans les classes ou à la bibliothèque (3 h/mois); apprentissage de la lecture auprès d'enfants du 1er cycle (3 h/mois); animation d'élèves sur différents métiers (3 h/mois); inscription: 822-5696.

**CLUB DE NAGE SYNCRHONISÉE LES AMÉTHYSTES DE SHERBROOKE:** répondre au courrier (10 h/semaine); bénévoles de compétition (10 h/semaine); sauveteur, avec expérience, pour compétition et cours de nage (2 à 8 h/semaine); couturière pour costume de compétition (1 h/costume de bain,

rush lors des compétitions); période d'inscription: remplir formulaires (4 h/semaine) comptabilité (4 h/mois); organisation, projet, préparation, information, diffusion (2 à 3 h/mois); tricotier des pantouffles; rencontrer les ados sur des thèmes à préciser; initier les 10-11 ans et les 12-15 ans à l'impro (5 h/mois); initier les 8-9 ans au théâtre (4 h/mois); faire des commissions (3 h/mois); participer à des activités d'auto-financement; inscription: 823-6598.

**ESPACE-ESTRIE:** personne qui désire s'impliquer au sein du c.a. et comités; porte-parole de l'organisme dans les écoles primaires et tout l'Estrie; inscription: 823-6598.

**LES SCOUTS DE L'ESTRIE:** mise à jour de la liste des anciens scouts (selon les disponibilités du ou de la bénévole); centre d'accès informatique (café internet) (selon les disponibilités tout en respectant la grille horaire); animateur scout (environ 3 h/semaine); activités sporadiques (selon la demande et selon les disponibilités du ou de la bénévole); inscription: 563-5822.

**S.P.E.C. TINTAMARRE:** divers travaux (7 h/mois ou selon les disponibilités du ou de la bénévole); couture (projet à faire selon les disponibilités du ou de la bénévole); inscription: 822-3918.

**COLLÈGE FRONTIÈRE:** bénévoles à l'aide aux devoirs (3 à 5 h/semaine); bénévoles au support et à l'organisation d'activités (3 à 5 h/semaine); inscription: 822-6598.

**MARRAINE TENDRESSE:** visite hebdomadaire (3 h/semaine); écoute téléphonique (3 h/semaine); accompagnement (3 h/semaine); présence pour du repos (3 h/semaine); inscription: 822-6598.

**VILLA MARIE-CLAIRE:** aide pour alléger la tâche parentale des jeunes mères (3 h ou plus/semaine); moniteur à la garderie (3 h/semaine); inscription: 822-6598.

**CENTRE DE MATERNITÉ DE L'ESTRIE:** gardiennage d'enfants de moins de 5 ans (ponctuel); inscription: 564-0588.

<b>La Tribune</b> 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
<b>PRÉSIDENT ET ÉDITEUR</b> Raymond Jardif	<b>VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION</b> René Morin
<b>RÉDACTION</b> (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	<b>PUBLICITÉ</b> (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
<b>RÉDACTEUR EN CHEF</b> Maurice Cloutier	<b>DIRECTEUR</b> François Fouquet
<b>DIRECTEUR DE L'INFORMATION</b> Michel Morin	<b>ADJOINTS</b> Alain LeClerc Christian Malo
<b>ADJOINTE AU DIRECTEUR</b> Jacynthe Nadeau	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
<b>TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE</b>	Lundi ou jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
<b>DIRECTEUR</b> René Béliveau	<b>ABONNEMENT ET TIRAGE</b> (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
<b>ADJOINT</b> Stéphane Garant	<b>DIRECTEUR</b> André Cusseau
<b>PRODUCTION</b>	<b>ADJOINT</b> Serge Nadeau
<b>DIRECTEUR</b> André Roberge	
<b>ADJOINTS</b> Steve Rancourt Michel Doyon	

# C'est le grand jour des tout-petits



Louise Gosselin, directrice de «Sherbrooke, ville en santé», et Jean Arel, le parrain de la Journée internationale de l'enfance à Sherbrooke, invitent la population à porter un attention particulière aux jeunes.

soit l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration des droits de l'enfant, en 1959, puis de la Convention relative aux droits de l'enfant, en 1989.

L'événement est une première en région et il est orchestré par «Sherbrooke, Ville en santé», un organisme sans but lucratif qui cherche à améliorer continuellement la qualité de vie des citoyens. Et pour l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, Louise Gosselin, directrice de l'organisme, a soigneusement dressé la liste de besoins de bénévoles (publiée dans nos pages d'aujourd'hui) de divers organismes dédiés à l'enfance sur le territoire de Sherbrooke.

«Par cette initiative, nous voulons permettre aux gens qui veulent s'impliquer dans la communauté auprès des enfants de le faire et ce, en sachant où aller et comment ils peuvent le faire», explique Mme Gosselin.

En effet, la liste s'étend de l'organisme sportif Baseball Sherbrooke, qui recherche entre autres des entraîneurs, aux Grands frères et grandes sœurs de

Sherbrooke, qui a besoin de gens pour réaliser des activités auprès des enfants, jusqu'à l'école primaire Ste-Famille qui a besoin d'un coup de main pour offrir de l'aide à la lecture auprès des plus jeunes.

«Certaines situations ne sont pas faciles pour les enfants et il faut prendre conscience des difficultés de l'enfance, car il y en a», fait remarquer Jean Arel. Selon les statistiques d'octobre 2000 sur les prestataires de la Sécurité du revenu, sur le territoire des Centres locaux d'emploi Est et Ouest, on compterait 1300 enfants de moins de 6 ans et 1700 enfants de 6 à 17 ans vivant de la sécurité du revenu.

Au Canada, un enfant sur cinq vit dans des conditions difficiles.

«Nous voulons que cette Journée en soit une de surprises et que l'on soit présent pour notre enfant. Il est important de sourire aux enfants, de prendre le temps de leur parler. Le temps nous manque pour s'occuper d'eux mais il faut s'en occuper tôt pour qu'ils deviennent des êtres solides», dit Jean Arel.

## Ses méfaits lui coûtent 15 mois

Jacques Lemoine  
SHERBROOKE

Après avoir pris conscience de la gravité de son inculpation, Cédric Guay, âgé de 18 ans, a encouru une peine de 15 mois de détention pour son implication dans des délits contre la propriété atteignant une valeur de près de 43 000 \$.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Guay sera de plus soumis à une mise à l'épreuve pendant deux ans avec un suivi.

Le prévenu avait admis sa culpabili-

té à cinq cambriolages dans des maisons, quatre à d'autres endroits, une éfraction, trois vols de véhicule, deux vols, deux méfaits et la possession de stupéfiants et ce particulièrement en août et septembre à Sherbrooke et Rock Forest.

Me Joël Bourassa a soumis qu'une peine de cette nature serait appropriée pour son client ayant réalisé la gravité de ses délits, collaboré avec les autorités et admis sa culpabilité.

Il a noté que la plus grande partie du butin avait été récupérée.

Le procureur Karine Frenette a fourni au tribunal des détails sur chacune des infractions atteignant une valeur de 42 934 \$.

Fait particulier, à la caserne de pompiers du 360 rue Terrill, on a cambriolé un sac de hockey contenant des vêtements de pompiers, trois téléphones cellulaires, les clés d'un véhicule de pompiers et une lampe de poche.

Guay a été interpellé en face d'une maison de la rue Boyer, où un cambriolage avait eu lieu, avec à la main un téléphone cellulaire rapporté volé avec une clé de véhicule trouvé à quelques mètres et aussi volé.

Il y avait aussi près de la porte de la maison un sac de hockey contenant divers objets. Ce sac avait été volé à la caserne de pompiers.

La Cour a de plus interdit à l'inculpé de communiquer avec trois autres personnes désignées par la poursuite.

**SPORT ACTIF**

**Le blouson ski extrême**

Signé Sun Ice. Nylon «emphatex» qui respire et maximise le degré d'imperméabilité, isolant «thermolite» mince qui garde au chaud, poches-zips multiples, trappes de ventilation, Jupette pare-neige. Bleu ou rouge. P.m.g. \$25.00 Pantalon 175.00

**la maison simons**

QUÉBEC PLACE ST-ROY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 677 RUE ST-CATHÉRIQUE Q. PRÉMIÈRES ST-BRUNO SHERBROOKE FAUBOURG DE L'ESTRIE



Il ne reste plus que sept des 44 lumières qui éclairaient le terrain de balle du parc Central de Rock Forest, des voleurs sont partis avec toutes les autres. Leur butin représente une somme d'environ 30 000 \$. Le directeur des Travaux publics, Gaston Rouleau, suggérera l'installation de systèmes d'alarme pour protéger ces équipements convoités par les trafiquants de drogue. La Ville de Sherbrooke, qui a aussi été victime de tels vols, a pris des mesures du genre.

## Des vols coûteux pour les villes

Rock Forest devra déboursier 10 000 \$ malgré ses assurances pour remplacer des lampes puissantes disparues

Luc Larochelle  
llarochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les voleurs qui dépècent les systèmes d'éclairage des parcs et des terrains de jeux de municipalités de la région savent ce qu'ils veulent, comment le prendre et où s'arrêter. Au parc Central de Rock Forest, les malfaiteurs n'ont pas osé démonter les lampes du poteau qui longe les résidences de la rue Beaudin et se sont abstenus de grimper dans les structures métalliques peu sécuritaires.

«Ce sont des spécialistes, qui connaissent la différence entre les équipements alimentés avec du courant de 600 volts ou du courant de 347 volts. Ils ne se donneront pas la peine de prendre du matériel qui ne fonctionnera avec leurs propres installations», constate le directeur des Travaux publics de la Ville de Rock Forest, Gaston Rouleau.

### Les malfaiteurs sélectionnent

Comme ils sont appelés à travailler en hauteur et dans le noir, les malfaiteurs sélectionnent également les structures qu'ils viennent dépouiller.

«Les lumières des terrains de soccer sont plus loin des résidences que celles du terrain de balle mais leur offraient pas la même sécurité et la même facilité pour travailler. Les poteaux de lumière du terrain de balle sont surplombés d'une plate-forme et là, ils pouvaient agir avec plus d'aisance. Les 37 lampes sont disparues en une nuit», a expliqué M. Rouleau.

Ce n'est pas pour réduire la facture d'électricité que la Ville de Rock Forest n'éclaire plus les deux réservoirs d'eau, qui constituent en quelque sorte l'emblème de la municipalité.

«Les lampes que nous installions au sol étaient volées le soir même ou, au plus tard, le lendemain. Les systèmes d'éclairage puissants sont aussi recherchés par les voleurs que les camionnettes Cherokee. Il faudra songer à relier ces équipements à des systèmes d'alarme», soupire le responsable des infrastructures municipales.

La perte monétaire que la Ville de Rock Forest subira une fois le déductible soustrait du remboursement de sa compagnie d'assurance sera de l'ordre de 10 000 \$.

### Vols similaires à Sherbrooke

Si des voleurs ont échoué dans leur récente tentative pour s'emparer de lampes du parc Sangster, à Sherbrooke, il n'en pas toujours été ainsi.

«Nous avons été victimes de vols semblables au parc Cambron, au Stade Amédée-Roy et, il y a plusieurs années, dans les pentes du mont Bellevue», affirme le chef de la Division des parcs de la Ville de Sherbrooke, Robert Blais.

Sans vouloir dévoiler le mécanisme de protection mis en place par la Ville de Sherbrooke, M. Blais affirme que des gestes ont été posés pour prévenir ces vols coûteux.

«Nous avons pris des dispositions pour mieux protéger ces équipements», s'est-il limité à dire.

## L'initiative fédérale inquiète les élus

Ils veulent s'assurer que l'Estrie «ne devienne pas le dépotoir des États-Unis»

Denis Dufresne  
SHERBROOKE

La nouvelle Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2003, inquiète les représentants municipaux de la région qui craignent d'être à nouveau confrontés à l'importation de déchets sur leur territoire.

«C'est vraiment inquiétant parce que cette loi fédérale aura préséance sur le provincial. La solution c'est de faire pression sur nos députés de façon à ce qu'on ne devienne pas le dépotoir des États-Unis, car l'Estrie, à cause de sa position géographique, est directement visée», déclare Clément Nault, préfet de la MRC de Sherbrooke, au sujet de cette situation qui laisse une impression de déjà-vu puisque la région a été confrontée à ce type de problème à quelques reprises depuis 15 ans.

Même son de cloche chez le président de la Table des MRC de l'Estrie, Michel Belzil, qui juge que le danger «est réel, mais il faut voir dans quelle mesure».

«Comme préfets de MRC, on n'est pas favorables à l'intrusion de déchets chez nous et, surtout, que pour respecter un traité, les entreprises puissent faire ce qu'elles veulent sur notre territoire», dit-il, en référence à l'Accord de libre-échange nord-américain qui permet aux entreprises de poursuivre un gouvernement si ses lois sont jugées trop contraignantes pour leurs activités.

M. Belzil souligne en outre qu'une telle loi est contraire à l'esprit des plans de gestion des matières résiduelles dont doivent se doter les MRC de la provin-

ce. Ceux-ci prévoient entre autres un droit de regard sur la provenance et les quantités de matières qu'elles traitent.

### Nouvelles dispositions

La nouvelle LCPE comporte plusieurs articles sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux, de matières recyclables dangereuses et de déchets non dangereux destinés à l'élimination. Dans ce dernier cas, il s'agit surtout de déchets municipaux et domestiques.

Les articles 185 à 192 stipulent notamment que le ministre fédéral de



Clément Nault



Michel Belzil



Stéphane Doré

l'Environnement peut accorder des permis d'importation ou d'exportation de déchets si le pays de destination autorise l'élimination ou le recyclage de

ceux-ci.

On y indique également que le ministre peut refuser d'accorder un permis s'il juge que les matières ne sont pas gérées de façon sécuritaire pour l'environnement et la santé.

La nouvelle LCPE entend aussi permettre au Canada de respecter ses obligations internationales en matière de contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets.

«Chose certaine, je veux avoir l'heure juste de mes homologues. Du côté de la Fédération québécoise des municipalités (dont il est le président), on a mandaté la direction générale d'aller voir ce qu'il en retourne parce que ce sont les municipalités qui gèrent les déchets, on doit donc voir si le danger est imminent», ajoute M. Belzil.

### Pas de panique

Pour Stéphane Doré, préfet suppléant et président du Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Memphrémagog, il n'y a pas lieu de paniquer pour le moment.

«Dans une certaine mesure, je suis inquiet, oui, mais tout dépendra des pressions (politiques) qui vont se faire», dit-il.

«Mais je ne pense pas que ce soit dans l'intérêt de la MRC de voir un projet de loi comme cela passer», juge M. Doré.

«La loi 90 au Québec donne aux MRC un pouvoir de gestion qui prévoit un droit de regard sur la provenance et les quantités (des déchets) sur son territoire. Si une nouvelle loi vient défaire ça, il y aura une querelle légale, une bataille fédérale-provinciale», prévoit le préfet suppléant de la MRC de Memphrémagog.

## Le député Benoît met un bémol

Denis Dufresne  
SHERBROOKE

Le député d'Orford Robert Benoît ne sautera pas de joie s'il entre davantage de déchets au Québec, mais estime que la gestion des matières résiduelles a nettement progressé au cours des années et souligne qu'il faut faire la différence entre les déchets et les matières recyclables.

«On n'est plus à l'époque du Far West! Bien sûr, on a encore des étapes à franchir et on n'a toujours pas notre réglementation sur la gestion des matières résiduelles au Québec, mais ça ne m'inquiète pas autant que ça m'a déjà inquiété», dit-il, au sujet de la nouvelle Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

«D'abord, il y a une plus grande sensibilisation et la réglementation sur

la gestion des matières résiduelles donne aux MRC un droit de regard sur les volumes... n'entre pas qui veut!», ajoute M. Benoît.

Selon lui, il faut aussi tenir compte du fait que la notion même de déchet a beaucoup évolué: ce qui était considéré hier comme un déchet est dans bien des cas devenu une matière recyclable, donc une matière première pour de nombreux produits.

«Les vieux pneus par exemple: au

moment où je vous parle il y a des entrepreneurs qui recherchent des vieux pneus pour les recycler! Et ça s'applique aussi au papier, au carton et au plastique», fait-il remarquer.

«On ne pourra avoir de traité de libre-échange et être gagnant sur tout, il y a du «give and take». Avec nos règlements, on doit ouvrir nos frontières aux matières recyclables. Au Québec, par exemple ce n'est pas possible de vendre du papier journal aux États-Unis s'il n'y a pas un pourcentage de papier recyclé dedans», explique le député d'Orford.

Celui-ci estime en outre que le Québec, où le coût de l'enfouissement est le moins cher au Canada, s'est doté de «crans d'arrêt» en matière de gestion des déchets.

«On est capable de se donner des entreprises (de recyclage) propres (...) et les produits toxiques n'entrent plus, il y a un contrôle», affirme-t-il.



Le député Robert Benoît

## Huppy a eu la vie sauve jusqu'ici

Claude Plante  
cplante@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Aux dernières nouvelles, le cerf de Virginie le plus populaire de l'Estrie avait pu traverser la saison de la chasse sans problème. Huppy était de retour à la maison adoptive au cours de la journée d'hier.

C'est ce que confirme Amanda Jelowicki, une citoyenne de Sainte-Catherine-de-Hatley qui a pris sous son aile cette jeune bête apprivoisée. Elle lui avait mis un foulard autour du cou pour inciter les chasseurs à ne pas lui tirer dessus.

«Je suis bien contente, la chasse est terminée et il est vivant. J'ai parlé avec des chasseurs, plusieurs l'ont vu en venant chasser dans notre coin. Mais ils ne l'ont pas tiré à cause du foulard», déclare-t-elle.

«Il est revenu chaque jour depuis les derniers jours. Il vient le matin et il repart la nuit.»

Cette jeune femme s'est fait du mauvais sang à chaque fois que Huppy prenait la clé des champs durant les deux semaines de la chasse au cerf de Virginie. Elle avait donc pris les grands moyens pour que ce mâle d'un an et demi ne sa fasse pas tuer.

Elle avait installé des affiches dans des commerces de Sainte-Catherine demandant aux chasseurs d'épargner ce cerf apprivoisé.

En principe, Huppy a la vie sauve, même si la chasse au cerf de Virginie n'est pas tout à fait terminée. Il reste la chasse à la poudre noire, mais il est interdit de tuer des mâles.

Il pourrait donc être la cible de braconniers. Mme Jelowicki a aussi toujours peur que l'animal se fasse frapper par une voiture.

Toutefois, elle jongle avec l'idée de conduire Huppy dans une réserve faunique où la chasse est interdite. «Huppy est libre. Nous ne le gardons pas. Il peut partir quand il veut. Nous ne le retenons pas», insiste-t-elle.

«Nous aimerions lui trouver un endroit sauvage et vaste, comme dans un parc national.»



Avant la saison de la chasse, Amanda Jelowicki nourrissait une appréhension compréhensible pour le cerf apprivoisé qui lui rend visite à sa résidence de Sainte-Catherine-de-Hatley. Le cœur de la chasse est passé (il reste la chasse à la poudre noire, avec interdiction de tuer des mâles), et le cerf prénommé «Huppy» a eu la vie sauve jusqu'ici.

La Tribune, archives

# Robert Dion foudroyé par un infarctus

La perte de l'ex-directeur du CRD-Estrie vivement ressentie dans la région



L'ex-directeur du CRD-Estrie, Robert Dion, a été victime d'un accident cardiaque, alors qu'il se trouvait à Bruxelles, en Belgique.

Gilles Fisette  
SHERBROOKE



Jean Perrault Janvier Cliche Nicole Dorin Pierre Deland

Ils avaient effectué un premier séjour de six mois en Europe, dès leur retraite, et avaient ainsi visité notamment les pays nordiques.

Ils mettaient un terme à un deuxième voyage de longue durée, il y a quelques semaines, lorsque M. Dion a été foudroyé par un infarctus. Il a été transporté à Sherbrooke. Il n'a jamais repris conscience.

### Un vrai Sherbrookoïse

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, se dit touché par la mort de M. Dion. Il a travaillé avec lui au sein du CRD-Estrie et il a partagé, à l'occasion, des rondes de golf.

«Robert Dion était un gars «made in Sherbrooke». Il croyait à sa région. Il a toujours œuvré à son développement. Il voulait que la région se prenne en main et que le développement se fasse sous toutes ses formes. Il a toujours favorisé une grande concertation en région...»

Pour Jean Perrault, Robert Dion est un visionnaire pour la région. Il était également un homme doté d'une belle écoute tant auprès des représentants des organismes qu'avec ceux des villes ou des institutions.

«Entre ses deux voyages, je l'avais approché pour voir son intérêt à se voir confier des dossiers de développement. Il m'avait dit qu'il pouvait être intéressé et qu'on s'assoirait ensemble, à son retour... La vie en a décidé autrement... Robert Dion va nous manquer...»

Le président du CRD-Estrie, Janvier Cliche, dit perdre un bon complice, un ami aussi.

### Une complicité

«Robert venait du monde des affaires. C'était sa force. Moi, je viens du monde syndical. Nous nous complétons bien. A travers les années, nous avons développé une belle complicité. Robert savait garder le cap sur l'essentiel, sur la mission de l'organisme. Il nous évitait l'éparpillement... C'était quelqu'un qui avait un jugement solide. Il avait aussi une grande disponibilité. Il a permis à la région d'occuper les meilleures places en développement régional. Il nous a permis de nous doter de la meilleure planification stratégique...», a-t-il expliqué.

Porte-parole des dossiers des femmes en région, Nicole Dorin a longtemps côtoyé Robert Dion. Elle en gardera un souvenir élogieux.

«C'était un homme brillant. Il a beaucoup donné à la région, à sa région. C'était un homme engagé dans ce qu'il faisait. C'était un perfectionniste. Il ne laissait rien au hasard. J'ai toujours apprécié chez lui un grand talent pour développer les enjeux d'un dossier, de les faire comprendre. Il était un excellent pédagogue. Il savait résumer les situations. Il donnait son opinion sans la forcer... Il avait aussi un humour qui le caractérisait...»

### Industriel dans l'âme

Sous-ministre au développement des régions, Pierre Deland connaissait M. Dion depuis une vingtaine d'années, depuis l'époque de la mise en place d'une Maison régionale de l'industrie.

«Robert, à ce moment-là, était encore un industriel. D'ailleurs, il est toujours demeuré un industriel dans l'âme. Il a toujours eu à cœur la concertation régionale et le développement. Il a largement contribué à la mise en place d'un CRD d'avant-garde... C'est une grande perte au plan humain que ce décès prématuré...»

Robert Dion était originaire de Sherbrooke. Il a fait ses études dans cette ville. Il détenait un MBA. Il a possédé une entreprise de fabrication de meubles qui s'est finalement retrouvée dans le giron de Shermag. Avant d'entrer au CRD et d'y occuper la direction générale durant 12 ans, Robert Dion avait participé à la création de la Maison régionale de l'industrie (MRI) qu'il a d'ailleurs dirigée durant quelques années.

## Accusé d'avoir frappé sa conjointe avec un verre de bière

SHERBROOKE

Un homme de 53 ans a été inculpé de voies de fait causées avec un verre de bière sur la personne de sa conjointe, lui causant des blessures, dans un bar du centre-ville.

Il a été traduit hier devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, à

Sherbrooke.

Représenté par Me Claude Leblond, l'accusé a été élargi sur la promesse de se trouver un autre domicile, ne pas communiquer avec la plaignante ni posséder d'armes.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur Paul Crépeau.

Selon une source policière, la dame a reçu des coups de verre sur la tête et à une main, en tentant de se protéger à la suite d'une chicane survenue dans un bar, aux petites heures.

Le suspect avec du sang sur les mains a été interpellé entre deux bâtisses du voisinage.

La plaignante a été traitée pour des coupures à la tête et à la main gauche.

Le prévenu devra revenir devant le tribunal le 20 décembre, pour la suite des procédures.

### Faits divers

#### Lunettes de soleil volées

Sherbrooke (psj) - Ayant utilisé un morceau de pavé en guise de projectile, des voleurs ont fait voler en éclats des vitres du commerce Iris Optométristes et Opticiens, 2140 de la rue King Est, à Fleurimont.

Le délit a été perpétré vers 22 h 45, dimanche.

On sait que les malfaiteurs ont mis la main sur un lot de paires de lunettes de soleil mais il restait à en dresser la liste.

#### Une autre vitrine fracassée

Sherbrooke - Un autre vol du genre a été commis, mais cette fois, il s'agissait de manteaux.

Des voleurs ont cassé la vitrine de la boutique Final Insult, 7 rue Wellington Sud, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Puis ils ont pris cinq manteaux dont la valeur approcherait les 2000 \$. Ils ont abandonné sur place deux sacs de sport que les policiers ont saisis.

Rappelons que la semaine dernière, rue King Ouest, à Sherbrooke et boulevard Bourque, à Rock Forest, il y avait eu des vols de vestons au premier endroit et de paires de pantalons jeans au second.

Chaque fois que la période des Fêtes approche, on assiste à ce genre de délits. Parfois ce sont les boutiques de ski à l'approche de la nouvelle saison, tout comme c'est le cas au printemps, du côté des boutiques de golf.

Vigilance et système de «découragement» au vol s'imposent.

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**

Besoin d'être écouté ? Quelqu'un est là pour toi !

Anonyme et confidentiel

**564-2323**

**1-800-667-3841**

7 jours  
24 heures

38098

## VOITURES REMARQUABLES. OFFRES IMBATTABLES.

### Aucun paiement pour 90 jours

Sur financement à l'achat\*

#### ACCENT GS 2002

- Moteur multisoupapes de 1,5 litre • Tachymètre • Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Glaces teintées avec bande pare-soleil
- Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles
- Et beaucoup plus

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR LES ACCENT GS 3 PORTES ET GL 4 PORTES.

La pratique et amusante Accent 2002 est la sous-compacte la plus vendue au Québec.\*\*



PDSF DE 12 395 \$\*\*

**0\$ DE COMPTANT** **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

**179\$\*** PAR MOIS/48 MOIS

LOUEZ À PARTIR DE TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

ou **1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***

Sur tous les modèles Accent. Jusqu'à 36 mois.

#### ELANTRA GL 2002



PDSF DE 15 295 \$\*\*

**199\$\*** PAR MOIS/48 MOIS

LOUEZ À PARTIR DE COMPTANT DE 995 \$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

ou **0% FINANCEMENT À L'ACHAT\***

Sur toutes les berlines Elantra. Jusqu'à 36 mois.

L'Elantra 2002 offre un équipement et des performances à faire rougir la concurrence!

- Moteur 2,0 litres de 140 HP
- Deux coussins gonflables
- Dossiers arrière rabattables 60/40
- Radio AM/FM/CD
- Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir
- Zones déformantes avant et arrière
- Et beaucoup plus



PDSF DE 18 495 \$\*\*

**249\$\*** PAR MOIS/48 MOIS

LOUEZ À PARTIR DE COMPTANT DE 1495 \$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

ou **1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***

Sur tous les modèles Elantra GT. Jusqu'à 36 mois.

La toute nouvelle sportive Elantra GT 2002 d'inspiration européenne, avec son puissant moteur et son hayon, ça déménage!

- Moteur 2,0 litres de 140 HP • Climatisateur
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM/CD
- Télédéverrouillage avec alarme
- Et beaucoup plus

#### SONATA GL 2002



PDSF DE 21 195 \$\*\*

**239\$\*** PAR MOIS/48 MOIS

LOUEZ À PARTIR DE COMPTANT DE 1995 \$

ou **1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***

Sur tous les modèles Sonata. Jusqu'à 36 mois.

Voici la toute nouvelle Sonata redessinée pour 2002. Plus puissante. Plus spacieuse. Plus irrésistible que jamais!

- Moteur 2,4 litres à DACT • Groupe électrique • Climatisateur • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission automatique avec SHIFTRONIC™
- Et beaucoup plus



PDSF DE 21 050\$\*\*

**229\$\*** PAR MOIS/48 MOIS

LOUEZ À PARTIR DE COMPTANT DE 2995 \$

ou **2,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***

Sur tous les modèles Santa Fe. Jusqu'à 36 mois.

Le Santa Fe offre le meilleur des deux mondes; la robustesse d'un utilitaire sport et la douceur de roulement d'une berline.

- Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes
- Transmission manuelle à 5 rapports • Traction avant
- Freins à disque aux 4 roues • Roues de 16 po en alliage d'aluminium avec pneus BFGoodrich • Radio stéréo AM/FM/CD • Glaces et verrouillage à commandes électriques • Et beaucoup plus

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR LE SANTA FE V6 À TRACTION INTÉGRALE ET TRANSMISSION AUTOMATIQUE SHIFTRONIC™.

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS - Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

\*Programme de location de Les Services Financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2002 neuve, PDSF à partir de 12 395 \$; une Elantra GL 2002 neuve, PDSF à partir de 15 295 \$; une Elantra GT 2002 neuve, PDSF à partir de 18 495 \$; une Sonata GL 2002 neuve, PDSF à partir de 21 195 \$; un Santa Fe GL 4 cyl. 2002 neuve à traction avant, PDSF à partir de 21 050 \$. Taux d'intérêt annuel de 4,10 % à 2,23 % à 4,10 % à 2,23 % à 3,52 %, mensuelles de 179 \$ à 249 \$ pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location: 6582 \$ à 9532 \$ à 11 952 \$ à 11 472 \$ à 10 992 \$. Option d'achat: 5834 \$ à 6719 \$ à 9097 \$ à 10 216 \$ à 8893 \$. Comptant de 1995 \$ à 1495 \$ à 1395 \$ à 2995 \$. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent et Elantra, en sus pour les Sonata et Santa Fe. Taxes, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. \*\*PDSF d'une Accent GS 3 portes 2002 à partir de 12 395 \$, d'une Elantra GL 2002 à partir de 15 295 \$, d'une Elantra GT 2002 à partir de 18 495 \$, d'une Sonata GL 2002 à partir de 21 195 \$, d'un Santa Fe GL 4 cyl. 2002 à traction avant à partir de 21 050 \$. Frais de transport d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'offre d'essai s'applique uniquement pour le financement à l'achat de véhicules 2002. Aucuns frais d'intérêt pour les premiers 60 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 60 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer mensuellement le capital et les intérêts sur une période de 36 mois. Taux annuel de financement à l'achat de 0 % pour les modèles Accent, Elantra GL et Sonata 2002 pour une période de 24 ou 36 mois, de 2,8 % pour les Santa Fe 2002 pour une période de 24 ou 36 mois. Exemple de financement: 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % à 1,8 % à 2,8 % équivalant à des mensualités de 277,80 \$ à 285,55 \$ à 299,93 \$ pour 36/36/36 mois. Coût de prêt de 0 \$ à 279,80 \$ à 437,48 \$, pour une obligation totale de 10 000 \$ à 10 279,80 \$ à 10 437,48 \$. Les offres de location et de financement à l'achat sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ††Source: A.F.I.C.A., ventes de janvier à septembre 2001.

**Hyundai Sherbrooke**  
4242 boul. Bourque  
Rock Forest 562-1700

**Magog Hyundai**  
430 boul. Bourque  
Omerville 868-0010

**loto-québec résultats**

**PANCO** Tirage du 2001-11-19  
01 02 07 18 19  
23 31 32 33 36  
37 42 49 51 53  
57 58 63 68 69

**Quintessence** Tirage du 2001-11-19  
3 4  
807 0761

**Extra** Tirage du 2001-11-19  
NUMÉRO 426888

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encadrement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute, nous nous référons à la réglementation en vigueur. Toute réclamation doit être faite dans un délai de 15 jours à compter de la date de tirage.

T.V.A. 14% RÉSERVÉES DÈS TRAVERSÉS DE LOTO-QUÉBEC

# Un cri du coeur contre la violence

Incapable de récupérer sa voiture immobilisée à l'arrière de celle d'un avocat sherbrookois

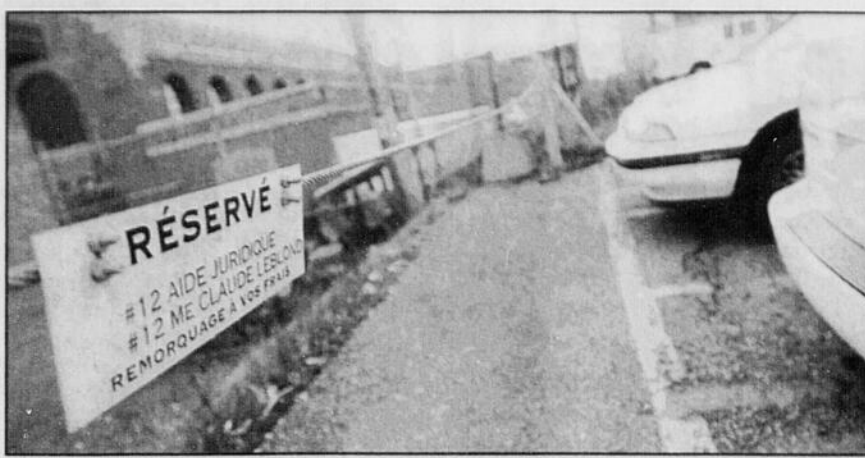
René-Charles Quirion  
rquirion@latribune.qc.ca

ROCK FOREST

Voyant sa voiture immobilisée derrière celle de l'avocat sherbrookois Claude Leblond, qui refusait de coopérer afin qu'elle puisse se sortir de sa mauvaise posture dans le stationnement de l'aide juridique, Ginette Roy a vu rouge, avant d'être grandement affectée émotionnellement.

Stationnée par mégarde, selon elle, à la place de Me Claude Leblond, la Forestoise, qui se décrit comme une pacifiste, était complètement désespérée lorsqu'elle a vu la voiture de l'homme de loi lui bloquer le passage dans le stationnement pour lui faire payer sa faute. Malgré des demandes répétées auprès de Me Leblond de déplacer sa voiture pour la laisser sortir, il s'obstinait.

«Je ne suis pas habituée à ce coin de la ville. Encore moins au secteur du Palais de justice où je ne vais jamais. J'avais vu la pancarte du stationnement de la Brasserie Daniel Lapointe à partir de 16h, mais jamais la petite sur la clôture sur laquelle il était inscrit que ce stationnement était réservé à l'avocat en question. Je suis allée chercher des papiers au Palais de justice. Ce déplacement m'a pris environ 15 minutes, mais à mon retour, un véhicule m'empêchait de sortir. C'est à ce moment que j'ai vu la pancarte», assure



Ginette Roy prétend qu'elle n'a pas vu l'affiche contre la clôture sur laquelle il était inscrit que ce stationnement était réservé à l'avocat en question...

Mme Roy, encore sous le choc des événements qui sont survenus jeudi après-midi.

Admettant sa faute, elle a d'abord téléphoné à la secrétaire de l'avocat qui a refusé de collaborer, avant de se ren-

dre directement au bureau de Me Claude Leblond pour lui demander de déplacer son véhicule.

«La seule chose que je voulais, c'était de retourner chez moi où un client m'attendait. Il s'est obstiné à re-

fuser et encore refuser de m'aider, me disant d'attendre à son départ vers 17h ou 17h30. Je suis ressortie désespérée de son bureau ne sachant plus vers qui me tourner. J'étais en état de panique, car quelqu'un m'attendait chez moi», poursuit Mme Roy.

L'avocat Claude Leblond réplique à sa défense, qu'il est presque impossible que Ginette Roy n'ait pas vu que la place était réservée.

«Nous payons ces stationnements. On ne peut pas savoir s'ils font exprès ou non. C'est ridicule, nous avons des problèmes tous les jours avec nos stationnements. Avant, nous allions déplacer notre véhicule. Mais maintenant, ils doivent attendre que nous ne soyons plus occupés. Nous n'avons pas juste ça à faire que de déplacer nos voitures ou attendre que ceux qui ont pris nos places reviennent. Je ne suis pas certain qu'elle aurait aimé payer 80 \$ pour un remorquage», réplique Me Claude Leblond.

C'est finalement une bonne samaritaine qui a reconduit Ginette Roy chez elle dans un quartier éloigné de Rock Forest où le transport en commun ne se rend pas. Travailleuse autonome, Ginette Roy a perdu le client qui venait la consulter en après-midi.

«J'ai perdu mon salaire de la journée. J'ai dû travailler fort sur moi-même pour ne pas m'emporter. Ce sont des cas du genre qui incitent à la violence. Il est chanceux de ne pas être tombé sur une personne violente. C'est inhumain d'agir de la sorte, alors qu'une personne avoue de bonne foi son erreur. J'aurais été moins blessée s'il avait fait remorquer mon véhicule. Je me suis sentie abandonnée, alors que lui restait dans son bureau en sachant très bien qu'il aurait pu déplacer son véhicule ou me permettre de le faire. Il n'a jamais répondu à mon désarroi», estime Ginette Roy.

## Le rideau tombe sur La GourmEstrie

Gilles Dallaire  
CANTON D'ORFORD

Le rideau vient de tomber sur une aventure gastronomique emballante avec la fermeture de La GourmEstrie.

Une aventure qui a débuté à l'automne 1996 alors que René Poulin, maître après Dieu dans les cuisines de l'hôtel Delta de Sherbrooke depuis quelques années, a renoncé à la sécurité attachée à cet emploi prestigieux pour promouvoir par l'exemple l'utilisation des produits régionaux dans la fine cuisine et faire naître une gastronomie typiquement estrienne.

«C'est un peu comme si nous perdions à cinq ans un enfant que nous avons entouré de nos soins les plus attentifs et qui portait tous nos espoirs mais nous devons nous résoudre à tourner la page: nous n'avons pas réussi à faire de La GourmEstrie une petite entreprise rentable», ont confié hier René Poulin et Martine Cailler, sa compagne des jours ensoleillés et des jours sombres, alors qu'ils emballaient ce qu'il leur reste des délicieux gâteaux aux fruits cuits à feu très doux, dans des moules de bois, puis macérés pendant plusieurs mois dans un sirop à base de rhum qui, durant le temps des Fêtes, donneront aux gourmets qui auront le privilège de les savourer un avant-goût



Photo La Tribune Gilles Dallaire  
C'est avec beaucoup de peine que Martine Cailler et René Poulin tirent le rideau sur l'aventure exaltante qu'a été durant cinq ans La GourmEstrie.

de la cuisine des anges.

Ce gâteau aux fruits, il en parle avec autant de tendresse amoureuse qu'il parle de l'enfant que La GourmEstrie était pour lui et pour Martine Cailler. Une tendresse amoureuse légitime: il en tient la recette de sa grand-mère paternelle qui la tenait elle-même de sa mère; il est aussi une victoire remportée sur l'oubli qui a malheureusement emporté des pans entiers du patrimoine culinaire québécois; il est une exclusivité estrienne reconnue comme telle par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui, en matière de cuisine, est l'autorité suprême car nulle part au Québec on ne le préparait de la façon dont on le préparait en Estrie au XIXe siècle.

Il y a une autre de ses créations dont il parle aussi avec

beaucoup d'amour, un autre gâteau, le péché d'Alfred. «Je l'ai préparé après une conversation à bâtons rompus avec Clémence DesRochers. Elle m'avait alors confié que son père, le poète Alfred DesRochers, aimait beaucoup le sucre à la crème. Quand j'ai préparé ma pâte, j'ai remplacé l'eau par de la compote de pommes, j'ai ajouté du sucre à la crème et j'ai nappé le gâteau d'une ganache au chocolat. Le goût était divin», a-t-il raconté.

Un des plus grands motifs de fierté de René Poulin reste toutefois d'avoir aidé les produits régionaux à entrer dans la fine cuisine.

S'il est déçu que l'aventure exaltante de La GourmEstrie prenne fin de façon abrupte par la faute d'une conjoncture économique difficile et d'un marché trop petit, il n'est pas amer.

«Je ne peux pas être amer parce que j'ai été supporté comme on peut difficilement rêver de l'être.»

Aussi ne veut-il pas, du moins dans toute la mesure du possible, laisser tomber ceux qui ont cru en lui. «Je vais tout faire pour que les créanciers de La GourmEstrie ne perdent rien. Je veux leur prouver qu'ils n'ont pas eu tort de me faire confiance et m'aider à réaliser mon rêve. J'ai seulement besoin d'un peu de temps», a-t-il révélé.

Un projet, René Poulin en a un: reprendre le plus rapidement possible son sarea et sa toque de chef cuisinier. Il a déjà reçu des offres qu'il évalue.

### AVIS AUX PERSONNES MORALES, AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES GROUPEMENTS IMMATICULÉS AU QUÉBEC

15 décembre 2001- Date limite de production de la déclaration annuelle 2001

L'inspecteur général des institutions financières rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2001 avant le 15 décembre 2001.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, complétée s'il y a lieu, signée, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée ou encore être déposée électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF ([www.igif.gouv.qc.ca](http://www.igif.gouv.qc.ca)) lorsqu'il n'y a pas de modification.

De plus, prenez note que des mesures annoncées au Budget 2001-2002 exemptent les nouvelles entreprises immatriculées en 2001 de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants:

Renseignements: Région de Québec: (418) 643-3625  
Ailleurs au Québec: 1 888 291-4443

Inspecteur général  
des institutions  
financières

Québec

59558

Je fais toujours le même cauchemar: des bonhommes de neige géants surgissent sur ma route.

Un cas classique d'anxiété hivernale. Un service d'entretien vous fera le plus grand bien.



### Forfait lubrification

Huile moteur et filtre d'origine Toyota. Inspection en 11 points incluse.

**26<sup>95</sup>\$**

(taxes en sus)

Pour tous les modèles Toyota à l'exception des moteurs diesel. Des frais d'élimination des résidus peuvent s'appliquer.

### Remplacement des plaquettes de freins avant

-Installation des plaquettes de freins d'origine Toyota.  
-Inspection et lubrification des étriers.  
-Inspection des boyaux et des canalisations de freins.  
-Essai sur route.

Installation comprise

**99<sup>95</sup>\$**

(taxes en sus)

Tercel/Paseo/Echo/Corolla



### Remplacement de la batterie

Batterie Supérieure 72 Toyota conçue selon les spécifications de Toyota.

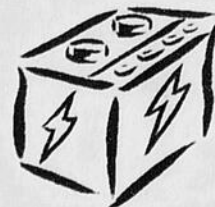
Garantie de 72 mois au prorata.

Installation comprise

**94<sup>95</sup>\$**

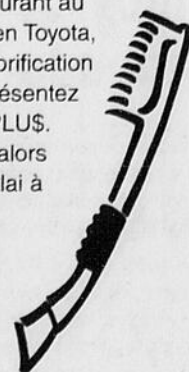
(taxes en sus)

Valide pour la plupart des modèles Toyota à 4 cylindres.



### Balai à neige en prime

Venez faire effectuer n'importe quel service figurant au menu d'entretien Toyota, y compris la lubrification à 26,95\$, et présentez votre Carte à PLUS. Vous recevrez alors en prime un balai à neige de luxe. Ne tardez pas, les quantités sont limitées.



Obtenez votre Carte à PLUS GRATUITEMENT Procurez-vous votre Carte à PLUS chez votre concessionnaire Toyota. En plus de vous donner accès à une foule de privilèges, elle vous permet d'obtenir plus de 200 \$ de rabais applicables sur des pièces d'origine Toyota et sur le service effectué par les techniciens certifiés Toyota.



Confiez votre Toyota à celui qui la comprend le mieux: votre technicien certifié Toyota.

Votre Toyota n'a aucun secret pour lui. Tout simplement parce que nos techniciens formés à l'Université Toyota possèdent l'expertise et les outils pour bien entretenir votre véhicule. Vous aurez ainsi l'assurance d'un travail bien fait du premier coup, toujours avec des pièces d'origine Toyota.



L'EXPÉRIENCE TOYOTA  
Ça ne se remplace pas

1-888-TOYOTA-8 • [www.toyota.ca](http://www.toyota.ca)

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif  
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier  
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin  
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

# Opinions

## Élixir ou l'assuétude d'Ève...

C'est sous ce nom que fut présenté au milieu des années 80, à Santé Bien-Être Canada, par deux Sherbrookoises, Louise Sylvain et Odette Michaud, un projet de trois ans d'une valeur de 375 000 \$.

Ce projet avait été bien accueilli par la ministre canadienne de la Santé d'alors, Mme Monique Bégin. C'était un des projets importants de ce ministère qui visait à prévenir chez les femmes l'abus d'alcool et de drogues et la surutilisation des tranquillisants mineurs.

Le Fédéral avait déjà préparé un très bon outil de travail connu sous le nom de «Ce n'est pas grave, c'est rien que vos nerfs». Le Conseil du statut de la femme avait alors contribué à former des intervenantes à l'utilisation de l'outil. On avait procédé à l'évaluation de l'usage de cet outil et apporté les correctifs nécessaires. Louise Sylvain qui avait fait ce travail dans le cadre d'un stage avait mesuré l'importance de la problématique et l'inadéquation des ressources pour aider les femmes au prise avec ce problème.

En effet il n'y avait aucune ressource spécifique qui s'adressait aux

femmes aux prises avec un problème d'alcoolisme. C'était un problème caché; même les médecins ne l'identifiaient pas puisque comme la majorité des gens, ils étaient convaincus «qu'une vraie femme, ça boit pas». Ainsi un médecin pouvait faire un examen médical à un homme et à une femme pour des symptômes similaires et au bout de quelques questions il demandait rapidement à l'homme «prends-tu un coup» tandis que pour une femme il ne lui posait pas la question et ça se terminait assez rapidement par la prescription de tranquillisants mineurs en lui disant: «C'est pas grave, c'est rien que vos nerfs». D'une addiction à l'alcool, Madame en adoptait une nouvelle aux psychotropes. Combien de femmes se savaient alcooliques et sont quand même aller faire des séjours en psychiatrie. C'était le milieu des années 80, est-ce que tout cela a changé?

Cette semaine, c'est la Semaine nationale de la prévention de la toxicomanie. Élixir, de projet qu'il était dans les années 80, est devenu un organisme unique au Québec, dont l'expertise est recherchée non seulement au Québec et au Canada mais aussi sur la scène internationale. Ce



Nicole DORIN

qu'Élixir questionne, c'est la surutilisation de la médication. Élixir s'appuie sur le rapport du Comité permanent de lutte à la toxicomanie pour affirmer que «plus de 50 % des prescriptions de médicaments psychotropes seraient jugées non nécessaires». C'est dans ce cadre que l'organisme invite la population, ce soir à 19 h au Vieux Clocher de Sherbrooke, admission gratuite, à venir en discuter avec des spécialistes de la question.

Comment se fait-il qu'il en soit ainsi? Bien sûr, il faut admettre que le marché des produits pharmaceutiques est un marché très lucratif peut-

être pas autant que les armes à feu mais pas très loin derrière. Certains malins diront que les représentants pharmaceutiques par les cadeaux alléchants qu'ils offrent aux médecins les entraînent sur le chemin de la prescription à outrance. Si certains peuvent s'y reconnaître, je doute que ces cadeaux attirent la majorité d'entre eux.

Je crois davantage que les raisons de l'abus de prescription sont liées aux valeurs inhérentes à la société dans laquelle on vit. Tout doit aller vite. On n'a pas le temps d'être malade, on doit être rentable, efficace. On doit performer. On n'a pas le temps de passer à travers les effets d'un rhume, d'une grippe, d'une indigestion, des règles, de la ménopause. On veut que tout se passe rapidement et qu'on vous donne des médicaments suffisamment puissants pour agir en accéléré.

Certains médecins ne sont pas d'accord avec cette philosophie et préféreraient que les gens modifient leurs habitudes de vie. C'est plus long, plus astreignant. Si les effets sont à plus long terme, ils sont plus durables. C'est un choix que de plus en plus de gens adoptent mais la grande majorité se sent plus en sécu-

rité quand ils obtiennent une prescription de leur médecin.

Un autre problème lié à la surutilisation des médicaments est le mélange et les effets de l'absorption des médicaments différents. Les pharmaciens sont les spécialistes de ces positions magiques. Ce sont eux surtout qui peuvent nous informer des effets d'un médicament et des effets d'un ensemble de médicaments pris par un même individu. Prenons-nous le temps de demander ces informations au pharmacien? Nous reçoit-il dans un contexte physique favorisant cette demande d'information? Sauf dans les nouvelles pharmacies, on a l'obligation de partager toutes les informations qui nous concernent avec un auditoire qui n'a d'autre choix que d'écouter.

Les femmes consomment plus de tranquillisants mineurs que les hommes, ceux-ci boivent davantage que les femmes. Les personnes âgées consomment beaucoup de médicaments. Les enfants hyperactifs beaucoup trop de ritalin. Toutes ces personnes ont un ou des bleus à l'âme. Dans quelle sorte de société vivons-nous pour offrir aux gens blessés des pilules?

### Tribune libre

## Toute notre gratitude

M. Jean Perrault  
 Le Comité des bénévoles de Jean Perrault

En cette Année internationale de la personne bénévole, je désire vous manifester notre reconnaissance ainsi qu'à votre Comité de bénévoles pour votre contribution financière. Par ce geste, vous démontrez que le bénévolat est un pilier indispensable à l'édification d'un monde plus humain.

Les événements du 11 septembre ont créé une onde de chocs sur l'ensemble de la planète. Du même coup, ce drame a fait prendre conscience à un bon nombre d'entre nous de l'importance des valeurs telles la solidarité et la tolérance. En mobilisant les gens d'affaires autour d'un tournoi de golf, votre équipe accomplit une action qui va bien plus loin qu'une activité de collecte de fonds. Elle les sensibilise aux besoins monétaires des organismes de bienfaisance qui doivent mettre en place des mécanismes de soutien aux personnes qui font le don du temps.

Nous vous remercions nos remerciements sincères de contribuer à notre oeuvre qui consiste à offrir un soutien émotif à des jeunes, à des adultes et à des personnes âgées. L'an dernier, nous avons enregistré plus de 8000 appels, dont un certain nombre contenait un projet suicidaire. Par notre action, ils ont retrouvé une lueur d'espoir.

Michel Turcotte  
 Directeur général  
 Secours-Amitié Estrie

## Chapeau Club Voyages Escapade 2000

Je veux ici souligner l'importance de transiger avec une agence de voyage responsable et soucieuse de la satisfaction de ses clients.

Avec tous les problèmes que les événements des derniers jours ont fait vivre aux responsables des agences, bien des «petits voyageurs» comme moi seront déçus et frustrés.

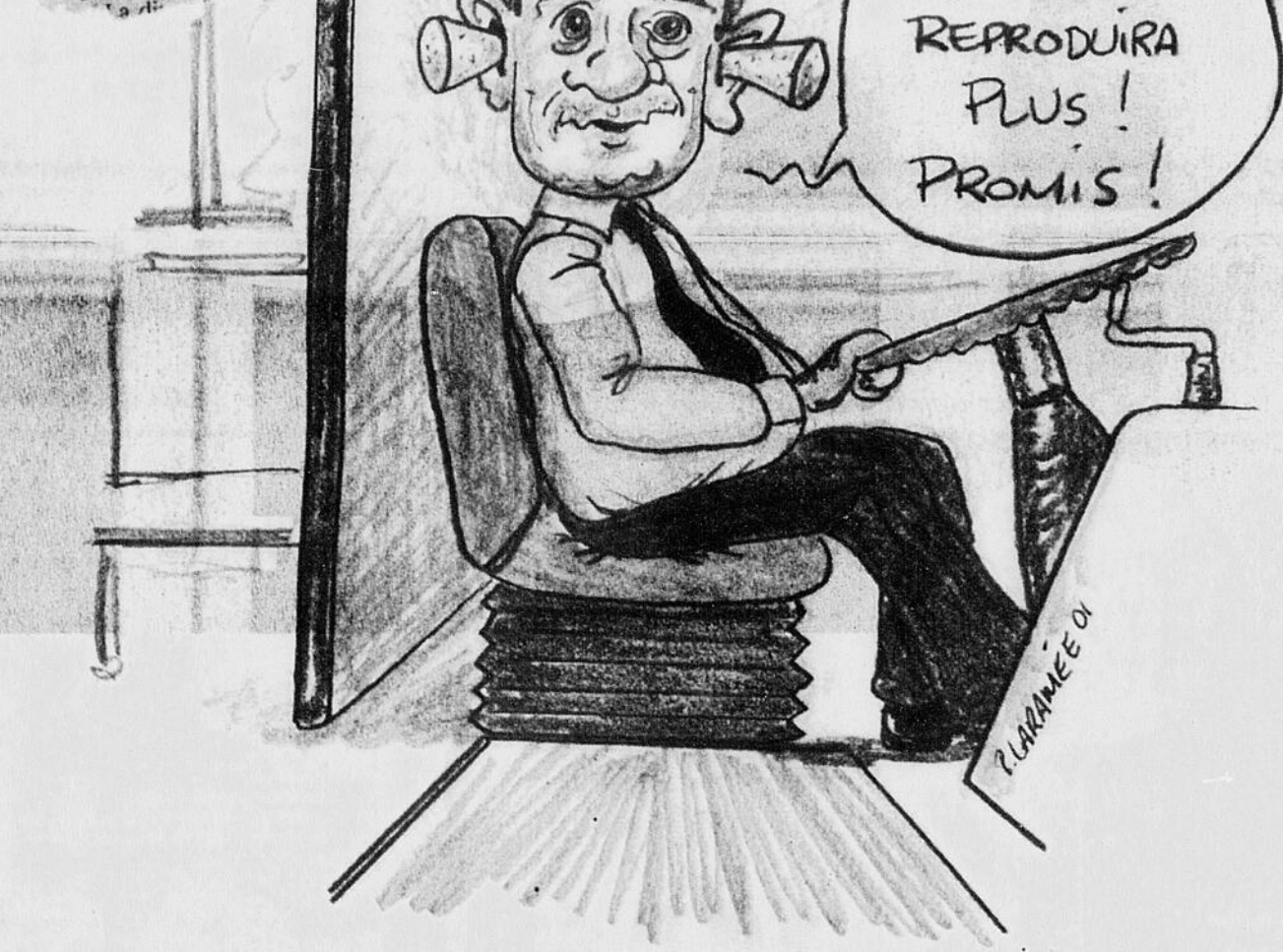
Canada 3000 ne prenant aucune responsabilité pour transporter ses clients, c'est mon agence, Club Voyages Escapade 2000, qui a dû me rassurer et faire des dizaines de démarches (sans en avoir l'obligation) pour que je puisse partir à la date prévue avec une autre compagnie.

Un chaleureux merci au président, Monsieur Guay, pour le support qu'il donne à son personnel, à Madame Diane, une réceptionniste empathique et à l'écoute du client, et à Madame Charlotte, une agente compétente et dévouée.

Votre souci de la clientèle vous place certainement au premier rang dans mon coeur et dans celui des futurs voyageurs!

Huguette Carboneau

Des mesures seront prises par la CMTS contre le chauffeur d'autobus qui a «invité» trois occupants à quitter son véhicule parce qu'une jeune enfant de deux ans pleurait, jeudi après-midi.



patlaramee@sympatico.ca

## J'appuie Jean Charest à cent pour cent!

Ce soir, l'association locale du Parti libéral du Québec confirmera M. Jean Charest, chef de l'Opposition officielle, comme candidat pour le comté de Sherbrooke lors des prochaines élections. Bien que cette démarche ne surprenne personne, elle symbolise 17 ans de confiance entre la région sherbrookoise et le chef du PLQ.

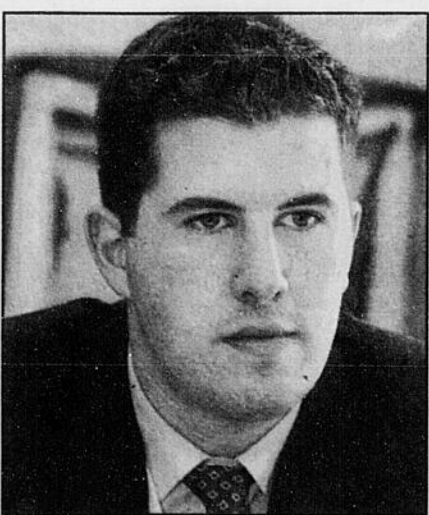
Depuis qu'il s'est fait élire pour la première fois à l'âge de 26 ans, Jean Charest a su refléter la bonne entente linguistique ainsi que la détermination économique, touristique et sociologique de la belle et grande région des Cantons de l'est. Sa volonté de trouver des terrains d'entente, et d'agir d'une façon pragmatique pour relever les défis locaux, a toujours été bien accueillie chez nous. Il a toujours compris qu'un bon gouvernement doit essayer de trouver le juste milieu entre le progrès collectif et l'activisme individuel.

Durant la dernière campagne électorale fédérale où j'ai été candidat pour l'Alliance Canadienne, j'ai essayé de comprendre ce que recherchaient les gens d'ici. La région de Sherbrooke vibre d'énergie et de volonté. Pendant trop longtemps, les difficultés économiques ont handicapé l'esprit aventurier qui nous caractérise. Ce n'est donc pas surprenant que la région appuie depuis presque 18 ans le porte-parole de la paix constitutionnelle et de la relance économique.

Les prochaines élections québécoises vont permettre aux gens d'ici de finalement avoir une voix forte au gouvernement. M. Charest connaît les préoccupations locales ainsi que les merveilleuses possibilités d'avenir que



Jean Charest



Mark Quinlan

la région nous offre. Je sais que notre futur Premier ministre défendra fermement les régions comme la nôtre et misera sur la jeunesse pour relancer nos aspirations collectives.

Sur la scène canadienne, le parti de M. Charest s'est doté d'un plan constitutionnel pragmatique et réaliste qui redonnera au Québec son rôle naturel de leadership au sein de la fédération. Le Québec pourra finalement influencer et parler d'une voix forte et solide sans se faire traiter d'acteur de mauvaise foi, comme c'est malheureusement le cas avec le gouvernement actuel.

Le moment est venu pour que l'Estrie et le Québec tout entier profitent d'un gouvernement qui veut mettre les citoyens au centre de l'activité gouvernementale. Pour moi, le choix est simple et évident: j'appuie Jean Charest à cent pour cent! J'invite la population de Sherbrooke et de la région toute en-

tière à appuyer notre futur Premier ministre du Québec.

Mark Quinlan  
 Candidat de l'Alliance Canadienne dans le comté de Sherbrooke aux élections fédérales de novembre 2000

### Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?  
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune  
 1950, rue Roy  
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

## Les Petits Princes

«Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants» (St-Exupéry Le petit prince)

Et si le Petit Prince revenait sur notre planète, que dirait-il de la place que l'on accorde aux enfants? Son doux visage s'habillerait de quelles expressions?

En cette Journée internationale des enfants, nous avons un message très précieux à vous transmettre. Il s'agit du manuscrit original de tous les questionnements qu'habitait le Petit Prince avant de retourner vers les poussières d'étoiles. Que sa simplicité sache vous toucher au plus profond de votre âme!

- Comment se fait-il que plusieurs enfants vivent dans la peur alors qu'ils devraient être porteurs d'espoir?

- Pourquoi certains enfants ont des problèmes sérieux d'abus physiques, verbaux et sexuels à régler alors qu'ils devraient seulement s'inquiéter s'ils auront le temps d'aller glisser dehors?

- Pourquoi portent-ils sur leurs épaules de lourdes responsabilités comme la consommation d'alcool d'adultes qui les entourent alors que la légèreté devrait être leur compagne quotidienne?

- Pourquoi des enfants de cinq ans se retrouvent-ils à vivre dans la rue dans certains pays du Sud alors qu'ils devraient avoir un lieu sécuritaire où vivre?

- Comment se fait-il qu'il y ait une Journée internationale des enfants? Ne devrait-elle pas exister à tous les jours?

- Pourquoi y a-t-il encore tant d'enfants qui soient privés de leur droit à la sécurité, à la force, à la liberté?

- Pourquoi les adultes se font-ils la guerre entre eux alors qu'il y a tant d'enfants à consoler, à écouter et à aimer?

- Pourquoi dans les yeux de certains enfants y voit-on de la tristesse, de la colère et de la peur, alors que l'on devrait voir de la joie et du bien-être?

- Pourquoi les adultes dépendent-ils tant d'argent pour des thérapies de style «retrouver l'enfant en soi» alors que nous avons tout simplement à regarder les enfants au sein de notre quotidien ou à écouter l'enfant qui dort au fond de nous?

Avant de partir, le Petit Prince nous a regardés et nous a surrêlé à l'oreille: «Les enfants, tels les arbres, sont les poumons de la planète. Sans eux, sans leur candeur et leur naïveté, le cycle de la vie ne peut se perpétuer».

Le sort de l'humanité est entre leurs mains et par le fait même entre les nôtres, chers adultes, car ces enfants seront le reflet de l'amour que nous leur portons. Comme le déclame le poète, «la beauté du monde dépend du regard que l'on a sur ce dernier».

David Lacharité  
 Chantal Bouchard  
 Pour Espace-Estrie

# La dévotion à sainte Thérèse reste étonnante

Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE

Quand se produit un phénomène, on aimerait parfois réinventer les mots, utiliser un nouveau vocabulaire, créer des phrases à la hauteur de l'événement.

C'est ce qui se passe en ce moment pour l'engouement indescriptible que jeunes et moins jeunes éprouvent pour le nouveau héros Harry Potter.

Si la comparaison semble à certains égards inconvenante, force est d'admettre que sainte Thérèse de Lisieux, héroïne de la simplicité et de l'amour au sein de l'Église catholique, connue également sous le nom de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, aura déplacé des milliers de personnes, dimanche soir et hier, à la basilique cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke.

Cela aussi tient du phénomène. Les gens vouent à cette jeune femme, entrée au carmel à l'âge de 15 ans et morte neuf ans plus tard, une dévotion tendre et sincère. On la considère comme parmi les plus populaires.

«Nous devons reconnaître que l'affluence est aussi forte, aussi importante qu'on l'avait imaginée et en même temps, ça étonne! Hier soir (dimanche) lors de la messe, il y avait au moins 1700 personnes dans la basilique. Ce matin, pour la messe quotidienne de huit heures, les bancs étaient tous remplis» commente le curé Pascal Ducharme, de la paroisse Saint-Michel.

L'autre phénomène relié à cette participation de masse est le bénévolat.

Le curé Ducharme rappelait que le Comité organisateur pour l'accueil des reliques de sainte Thérèse s'était réuni depuis mai 2000 jusqu'à tout récemment.

«Pas moins de 300 bénévoles auront donné un coup de main, souvent dans l'ombre, à la préparation de l'événement et au déroulement de l'événement où tout devait être réglé au quart de tour.»

Alors que des activités se sont déroulées durant tout le jour dans la basilique, chaque nouvelle heure entraînant un nouveau scénario, dans le sous-sol, se dressaient des kiosques sur les missions, entre autres. Il convient de mentionner que sainte Thérèse est la patronne des missions dans l'Église catholique et que le diocèse de Sherbrooke compte des missionnaires dans une quarantaine de pays.

Ce qu'il y avait de frappant est que

sur les tables disposées au centre du sous-sol se trouvaient d'innombrables livres et essais consacrés à la petite sainte.

Les jeunes des JMJ 2002 étaient là pour parler de cet autre événement mondial qui se vivra à Toronto, en juillet prochain.

Quand les gens parlent de sainte Thérèse, ce sont des mots simples comme elle qui leur viennent aux lèvres.

Gérard Sinotte et son épouse Gisèle,

de la paroisse saint Joseph, parleront de la grande humilité de sainte Thérèse, de sa grande foi. «Nous lui avons toujours rendu une dévotion indéfectible.»

M. Sinotte ajoutera qu'il a toujours eu confiance en sainte Thérèse, qu'il l'a priée toute sa vie. «Ce n'est pas elle qui a fait le plus de tapage au cours de sa vie mais elle occupe une large place dans notre foi.»

Pour illustrer la soirée de dimanche

consacrée à la jeunesse et aux missions, Philippe Audet, un Frère du Sacré-Coeur, avait fabriqué, c'est le cas de le dire, un immense globe terrestre que l'on a accroché au plafond de la cathédrale avec deux filins d'acier. Il a également fallu solidifier l'entre-toit.

Cela faisait une planète de 300 livres que l'on ne pouvait manquer de voir!

Les personnes aiment souligner de sainte Thérèse qu'elle a passé sa vie à

faire du bien sur la terre et son ciel à faire du bien sur la terre.

Pas pour rien que les gens l'aiment et se déplacent, ne serait-ce que pour voir ou pour toucher au reliquaire.

Après avoir passé la nuit au Carmel de Belle-Croix de Danville, les reliques de sainte Thérèse de Lisieux emprunteront la route du diocèse de Nicolet avec des arrêts prévus à Victoriaville et à Drummondville.



Le curé  
Pascal Ducharme

## DÉRANGÉANTE

Echo



TOYOTA

Quantités limitées : dépêchez-vous!

Louez l'Echo 2001 à partir de

179\$ /par mois

COMPTANT DE 1 027\$  
LOCATION 60 MOIS<sup>1</sup>  
TRANSPORT ET  
PRÉPARATION

Option de location	
MENSUALITÉ	COMPTANT
189\$	489\$
198\$	0\$

Ou obtenez

0,9%

DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT POUR  
36 MOIS<sup>2</sup>  
SUR TOUTES  
LES ECHO 2001

Équipement de série Echo

- Moteur VVT-i 1,5 litre de 108 ch • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE: 7,0/5,5 L/ 100 km ville/route<sup>3</sup>
- Radiocassette AM/FM, 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Banquette arrière divisée 60/40
- Roues de 14 pouces avec enjoliveurs complets

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.

COWANSVILLE  
Cowansville Toyota  
263-8888

DRUMMONDVILLE  
Toyota  
Drummondville  
477-1777

GRANBY  
Estrie Toyota  
378-8404

MAGOG  
Toyota Magog  
843-9883

RICHMOND  
Toyota Richmond  
826-5923

SHERBROOKE  
Relais Toyota  
563-6622

VICTORIANVILLE  
Toyota Victoriaville  
758-8235

Fier  
en  
TOYOTA  
VOTRE CONCESSIONNAIRE

**TOYOTA SERVICES FINANCIERS** Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR CRÉDIT TOYOTA. Immatriculation, assurances et taxes en sus. <sup>1</sup>Offres de location au détail valables sur les modèles Echo 2001 (E1123M-AA) neufs en stock. Premier versement de 205,89 \$ taxes incluses et dépôt de sécurité de 225 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. <sup>2</sup>Offre de financement à l'achat à 0,9 % par mois/36 mois valable sur les modèles Echo 2001 neufs en stock. Transport et préparation en sus. Exemple de financement à l'achat de 15 000 \$ à 0,9 % : 36 versements de 422,47 \$, coût en intérêt de 208,92 \$, coût total de 15 208,92 \$. <sup>3</sup>Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2001 pour le moteur indiqué. \*Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Jusqu'à 1000\$ de remise **DIPLOMÉS**

la Baie

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter à ces cahiers publicitaires publiés en novembre 2001.

Ambiance festive, joyeux convives (10-3).

PAGE 24. Offre spéciale Silks. On aurait dû lire : à l'achat d'un collant fin Silks, vous pourrez vous procurer l'une des 4 parures Swarovski en cristal à seulement 6,95 \$.

Le cadeau parfait (10-4).

PAGE 6. La veste et le pantalon en shantung de soie sont de Mantles et non pas Mantles tailles petites.

PAGE 10 et 11. Les chaussures Mantles et Madeline peuvent être offertes en quantités limitées. Des modèles de substitution sont offerts en magasin.

PAGE 25. Le blouson Tommy Jeans montré n'est pas offert dans toutes les couleurs.

PAGE 48. La photo de la batterie de cuisine ToGo de 9 pièces en inox est incorrecte.

Le cadeau parfait (10-4B).

PAGE 18. Le modèle amincissant Bodyslimmers no 6351 peut être offert en quantités limitées. Un modèle de substitution est offert en magasin.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs. 60173

Au service des autres



Estrie-Aide

un organisme qui vient en aide aux familles dans le besoin durant toute l'année, sollicite la générosité du grand public.

En plus de laisser des vêtements, des meubles et autres articles au local du 121 rue Dépot à Sherbrooke, les gens peuvent donner de l'argent dans une campagne spéciale d'ici le 24 décembre. Des «cannes» de générosité ont été réparties dans de nombreux commerces et établissements.

Soyez généreux!

57845

# Mandela fait citoyen d'honneur du Canada

Isabelle Ducas (PC)

HULL

Nelson Mandela, qui s'est battu toute sa vie contre l'apartheid, a été fait citoyen d'honneur du Canada par le premier ministre Jean Chrétien, hier, au cours d'une émouvante cérémonie.

L'ancien président de l'Afrique du Sud, âgé de 83 ans, en a profité pour demander l'aide du premier ministre Chrétien pour rétablir la paix dans d'autres pays africains, notamment en République démocratique du Congo (RDC) et au Burundi.

Le Canada a voulu reconnaître la contribution exceptionnelle de Nelson Mandela à l'avancement des droits de la personne, a souligné Jean Chrétien.

«Dans votre longue marche vers la liberté et la justice, vous avez mené un combat épique contre la peur et l'ignorance», a dit le premier ministre dans son discours prononcé devant une assemblée de députés et de diplomates, au Musée canadien des civilisations.

«Dans ce combat, vous aviez pour seules armes le courage de vos convictions et la justesse de votre cause, et vous avez triomphé.»

M. Mandela a esquissé quelques pas de danse malgré sa démarche chancelante, alors qu'une chorale d'enfants entonnait une chanson africaine. Soulignant les liens étroits qui unissent son pays au Canada, il s'est dit honoré de devenir citoyen canadien.

«Pour la plus grande partie de ma vie, le gouvernement de mon pays natal ne m'a même pas considéré ni traité comme un citoyen», a-t-il rappelé.

Nelson Mandela, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1993, est en grande partie responsable de l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud et de l'arrivée de la démocratie, qui a finalement donné le droit de vote à la majorité noire. Avant qu'il ne devienne président de son pays, M. Mandela a passé 27 années en prison à cause de sa lutte pour faire reconnaître les droits des noirs.

A l'occasion de la présence de Nelson Mandela à Otta-



Nelson Mandela salue la foule alors que Jean Chrétien guide son aîné vers la cérémonie qui le fera citoyen d'honneur du Canada. *Presse Canadienne*

wa, le premier ministre Jean Chrétien a été interrogé au sujet du projet de loi antiterroriste proposé par son gouvernement. Certains critiques affirment que des personnes comme M. Mandela, qui ont pris les armes pour défendre leur liberté, seraient considérées comme des terroristes au Canada, si le projet de loi C-36 était adopté.

M. Chrétien a dit qu'il ne savait pas si Nelson Mandela pourrait être considéré comme un terro-

riste. «Il reviendra aux tribunaux de décider ce qui est (du terrorisme) et ce qui ne l'est pas», a-t-il répondu, ajoutant que la lutte anti-apartheid était justifiée, mais que le projet de loi C-36 était tout autant.

Lorsqu'il s'est adressé brièvement aux médias, après la cérémonie, M. Mandela a souligné que les peuples opprimés qui entreprennent une lutte armée lorsque aucune négociation n'est possible,

ne doivent pas être considérés comme des terroristes.

L'ancien président a demandé l'aide du Canada dans les négociations de paix au Burundi, où le médiateur manque de fonds pour amener tous les partis à la table de négociations. Le rétablissement de la stabilité dans ce pays africain et dans la République démocratique du Congo voisine est lié au sort de toute l'Afrique, a souligné M. Mandela.

Jean Chrétien a affirmé qu'il allait voir ce que le Canada pouvait faire pour aider les négociations, mais il n'a pris aucun engagement.

Les cinq partis fédéraux avaient adopté une résolution, en juin dernier, pour faire de Nelson Mandela un citoyen canadien honoraire. L'adoption de cette résolution avait cependant été retardée en raison de l'opposition du député de l'Alliance canadienne Rob Anders, qui avait affirmé que M. Mandela était «un communiste et un terroriste».

La seule autre personne à avoir reçu la citoyenneté d'honneur du Canada, à titre posthume, est Raoul Wallenberg, un diplomate suédois qui a permis à des milliers de Juifs de fuir le régime nazi, au cours de la Deuxième guerre mondiale.

## 24 braves honorés par l'Assemblée nationale

Pierre April (PC)  
QUÉBEC

L'Assemblée nationale a souligné, hier, les gestes de bravoure de 24 héros, à l'occasion du coup d'envoi de la semaine québécoise de la citoyenneté.

«Aujourd'hui, ce sont les vertus citoyennes dans leur expression la plus pure que nous célébrons», a déclaré le ministre des relations avec les citoyens et de l'immigration Joseph Facal.

«C'est la reconnaissance de tous les citoyens du Québec, a-t-il poursuivi, que j'ai le plaisir de témoigner aux 24 récipiendaires de médailles et de mentions d'honneur du civisme.»

Les gestes de bravoure de chacun de ces citoyens ordinaires démontrent hors de tout doute, selon le ministre, qu'on peut parfois aller au-delà de l'entraide et de la collaboration, «en mettant sa propre vie en danger pour venir en aide, à un parent, un ami et même un pur étranger».

Dans le groupe des trois médaillés, se retrouve Mathieu Cusson, 14 ans, du canton de Shefford, qui a sauvé son père d'une noyade certaine et qui s'est également acharné pendant des heures à traîner le corps de son ami Jared Hertz, 15 ans, malheureusement décédé, victime d'une hypothermie avancée.

Un autre héros, Emilien Bouffard de Sainte-Paule, près de Matane, n'en revient tout simplement pas d'être honoré pour un geste «bien normal». Pourtant, le 3 avril 2000, au péril de sa vie, il a réussi à sauver une femme coincée dans son véhicule renversé dans les eaux glaciales de la rivière Matane.

Le geste de bravoure de Michel Mongrain de Trois-Rivières, récipiendaire, lui aussi, de la médaille du civisme n'est pas banal. Malgré ce qu'il en dit, le 31 janvier, il se jetait dans les eaux du fleuve pour sauver un jeune garçon qui venait de tomber du quai du sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine.

«Les 24 personnes que nous honorons, a souligné le ministre Facal, ont fait preuve d'une intégrité totale, d'un sens aigu du devoir que nous voulons aussi saluer par le biais de cet hommage au civisme.»

Les 21 personnes qui ont reçu une mention d'honneur pour avoir accompli un acte de courage et de dévouement dans des circonstances difficiles, ne sont vraiment pas moins méritoires.

Les gestes, entre autres, des Henri Barnabé de Rigaud, Gaétan Beaudet de Saint-Léonard et Philippe Beaudoin de Saint-Georges ont tous en commun le désir de venir en aide à un être en péril, malgré les risques encourus.

Yves Blackburn de Jonquière, n'a pas hésité, le 12 septembre 2000, à se lancer dans les eaux de la rivière Aux Sables pour sauver une femme de la noyade.

Guy Beaufort (Lanaudière), François Bourgeois (Outaouais), Philippe Côté (Estrie), Rémi Côté (Laval), Rémi Daigle (Montérégie), Jérôme Drolet (Capitale nationale), François Dubé (Montréal), Gilles-Charles Gosselin Marc-Antoine Bélanger, Germain Maltais, François Robitaille et Gilles Harvey (Capitale nationale), Jean-Guy Bertrand, Louise Hurteau, Robert Campbell, Robert Jodoin et Yvan Lequin (Montérégie), sont également récipiendaires de la mention d'honneur du civisme.



Joseph Facal

# SEARS\*

## Pendant 3 jours seulement!

### Épargnez

# 30% de plus

## sur les prix de liquidation de vêtements et accessoires pour toute la famille

Grand choix de modèles habillés et tout-aller pour hommes, femmes et enfants.

À l'exclusion des chaussures et de la marchandise actuellement à prix promotionnel. Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks

En vigueur jusqu'au jeudi 22 novembre 2001